

TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
CERTIFICAT D'AGREMENT DE TYPE D'EMBALLAGE

Demandeur : SANYPICK PLASTIC, S.A.
C/ Carlos Jimenez Diaz, 23
28806 ALCALA DE HENARES (MADRID) Espagne

N° 9081
Indice 0

DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Transport par route : ADR (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport par chemin de fer : RID (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport par voie navigable : ADN (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport par voie maritime : Code IMDG (Partie 6), à jour au 01/01/2015
- Transport aérien : DOC OACI 9284 AN/905 (Partie 6), à jour 2015/2016
- Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses - Règlement type - ST/SG/AC.10/1/Rev.18 -

DESCRIPTION DU TYPE D' EMBALLAGE (selon les données de demandeur) : N° d'ordre 15750B

- Fabricant : Plasticos Higuera S.A. / E-28343 Valdemoro (Madrid)
- Code d'emballage : 3H2
- Type, matériau : Jerricane, Plastique
- Mode de fabrication : Injection
- Référence commerciale : BC10L
- Matière première constitutive : Polypropylène

- Plans : Contenedor Biocompact 10 L du 22/11/2016 - Tapa BC 10y5L Rev 02, Tapa Giratoria VI (16/11/16)
- Capacité nominale : 10 L
- Capacité réelle : 8,8 L
- Poids à vide (tare) : 0,51 = (0,345 + 0,165) kg
- Dimensions extérieures hors tout : 0,217 x 0,217 x 0,241 m
- Epaisseur minimale : 1,6 mm
- Fermetures : Couvercle en plastique clipsé sur le corps avec volet de fermeture provisoire et définitive pivotant au centre (fabricant Plasticos Higuera SA, E-28343 Valdemoro)

- Manutention : Une anse plastique
- Décompression : Néant
- Granulométrie du lest : Granulés PE (59 grains par gramme)
- Particularités : Sans

DOMAINE D'UTILISATION AGREE : Marchandises dangereuses solides dans les conditions suivantes :

- Groupe d'emballage : II, III
- Masse brute Maximale : 4 kg
- Gerbage : Charge maximale : 46 kg

EPREUVES ET MARQUAGE :

Résultats d'épreuves satisfaisants, selon rapport : BVT 356925 indice 0 du 20/12/2016

Référence et indice du plan d'assurance de la qualité : PAQ de Février 2016 selon attestation N° 18953 - 4 du 29/04/2016

Modèle de marquage à apposer sous réserve du respect des dispositions réglementaires:



* se reporter à l'annexe au Certificat d'agrément

Délivré à Fresnes

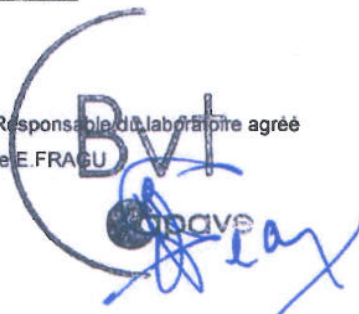
Le 20/12/2016

Pour une durée de 5 ans

Un exemplaire du Certificat d'agrément est transmis au Ministère chargé des transports

Le Responsable du laboratoire agréé

Mme E. FRAGU



Bvt
opave